

Postes à exigence particulière – Classes dédoublées en éducation prioritaire

Fiche de demande de pré-positionnement pour la rentrée 2021
Ne sont concernés que les professeurs exerçant dans les écoles de l'éducation prioritaire en
2020-2021

NOM :	Temps partiel demandé pour 2021/2022 : <input type="checkbox"/> oui, quotité à préciser <input type="checkbox"/> non
PRENOM :	Tél portable :
Né(e) le : /..... /.....	Ecole d'exercice en 2020-2021:
Date d'arrivée dans l'école :	
Modalité d'affectation à préciser * : à titre définitif à titre provisoire en AFA (Affectation à l'Année) * rayer les mentions inutiles	
- J'exerce en 2020-2021 sur un dispositif dédoublé : <input type="checkbox"/> CP DD <input type="checkbox"/> CE1 DD - Je n'exerce pas en 2020-2021 sur un dispositif dédoublé : Niveau à préciser:	
Inscription dans le vivier : <input type="checkbox"/> oui, depuis le <input type="checkbox"/> non	
<u>En cas de poste dédoublé vacant dans mon école:</u> Je demande à être affecté(e) sur une classe dédoublée: <input type="checkbox"/> CP DD <input type="checkbox"/> CE1 DD <i>Cocher une seule case, ou bien ordonner impérativement le choix par préférence en inscrivant 1 et 2.</i>	
<u>S'il n'y a pas de poste dédoublé vacant dans mon école mais la possibilité d'échange de poste au sein de l'école :</u> Je demande à échanger mon poste avec celui de M.ou Mmeaffecté(e) sur un poste dédoublé (<u>signature obligatoire des deux enseignants concernés</u>) Signature : Signature :	
Rappel : la répartition initiale des classes dédoublées entre CP et CE1 pourra faire l'objet d'un réajustement au sein des équipes en conseil des maîtres de fin d'année scolaire.	
Observations : à faire figurer si besoin au dos de la feuille	

Je soussigné(e),confirme mon souhait d'être affecté(e), à titre définitif, au sein de mon école actuelle d'exercice, sur un poste dédoublé.

Je prends note du fait que :

- si je suis actuellement affecté(e) à titre définitif dans mon école, cette nouvelle affectation ne nécessitera pas ma participation au mouvement 2021 ;
- si je suis affecté(e) à titre provisoire sur un poste dédoublé, je devrai participer au mouvement 2021, en bénéficiant d'une priorité absolue sur tout poste dédoublé vacant dans mon école d'exercice et à condition de faire partie du vivier.

À, le Signature: